





0471/580.708

94747580,700

SOCOTEC BELGIUM ASBL

PEB - Contrôle Electrique

www.certigreen.be Nr 4599

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante					
N° de rapport : 2.3/1/6.0.3	acion electrique domestiq	ue DI / II	o i existan	te	
Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ Demandeur : Calatta	autres :				
Demandeur: Celt Gleen -	SERAIN 6				
Personne sur place :	code EAN de l'installation :	10		***************************************	
Personne sur place :	helle, 172/1 -	4100	SeRA	inc	
Date de visite : 17/0.3/1.6. Date d'émission	: A. Références cli	ent : 🗶	10		
Referentiel reglementaire : RGIE art. U 2/1 M 2	276 bis et dérogations 💥 271 bi	s 🛘 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl	: CHECK-LIST-INS-E-11				
<u>Description de l'installation visitée</u> :		0			
Tension d'utilisation : Щ	Protection générale du branchement : A				
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V	Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures	1:				
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou	
			ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation			V		
Etat du matériel électrique installé		N			
Mesures de protection contre les contacts directs			V		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des					
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur					
Note : différentiel 🗆 plombé 🔾 non plombable 🔾 à nouveau plombé					
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			1/		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			4		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			V		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe					
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				V	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations				1	
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : ٤ ΜΩ		1			
Périetanes de disparcion de la price de terre :					
Résistance de dispersion de la prise de terre : P. M					
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl. Manquements / Notes :					
			entrour galak April (Colores)		
Veik Annexe					
Conclusion :					
☐ L'installation électrique est conforme aux preso	criptions du R.G.LE. Le prochain c	ontrôle péric	dique est à e	ffectuer	
dans le delai prescrit par la réglementation en				1 5	
L'installation électrique n'est pas conforme aux	prescriptions du R.G.I.E. Une vis	ite complém	entaire est à	8	
exécuter par le même organisme après mise e	n conformité 🖊 au terme de 18 m	iois après si	gnature de l'a	cte de 🗎 🖰	
vente.		12		т.	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'é	emettre de conclusion. Un exame	n compléme	ntaire est à e	x écut er \	
par le même organisme en vue de compléter le		500	X 9	5	
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception			: 👸		
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,				ffectuer cte de xécuter :	
				275	
3				ĭ	
CUEFARO				8	
Domenico					





www.certigreen.be

PEB - Contrôle Electrique Eb - Control et al. 1985 WWW cer forced ha MANUTATION PROPERTY.

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 0457 23/160317/03	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. ☐ Absence de réseau général de terre. ☐ Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. ☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits	
suivants : Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
 □ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. □ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). □ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. □ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants : 	
\square Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants : Collect + prize de la lacte .	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: **Albrace de plan ele li pur el l'isstallat **Albrace de plan ele li pur ele l'isstallat **Albrace	ón